COMMUNE DE
SAINT CHRISTOPHE DU BOIS

FICHE DE RESERVATION DE REPAS – Mai 2018

Fiche à compléter et à retourner **impérativement pour le 20 avril 2018** en mairie
seulement en cas de réservation mensuelle

Famille : Classe :

Adresse complète

Tél. : Courriel :

Jours	L	M	J	V	M	J	V	L	M	J										
Dates	14	15	17	18	22	24	25	28	29	31										
Prénoms des enfants																				Nombre total de jours
TOTAL REPAS																				

Toute annulation ou supplément de repas doit être communiqué à la Mairie
au plus tard avant 9 h le jour concerné,
par mail (mairie@saint-christophe-du-bois.fr) ou par téléphone 02 41 56 92 51.
Toute absence non justifiée entraînera la facturation du repas.